

# APPEL D'OFFRES NATIONAL

(AON° 2013 G 83)

La STEG se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2013 G 83 pour :

## **TRAVAUX DE POSE D'UNE CANALISATION EN ACIER DE DIAMETRE 8" ET DE LONGUEUR 3 KM ENVIRON ET LA CONSTRUCTION DE SES OUVRAGES ANNEXES SOUS UNE PRESSION MAXIMALE DE SERVICE DE 20 BARS DESTINES AU RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN GAZ NATUREL DE LA COMMUNE DE SIDI BOU SAÏD.**

Les Entreprises spécialisées dans les travaux de pose de canalisations gaz et ayant l'agrément VRD 2 Catégorie 3 ou plus désirant participer à cet Appel d'Offres peuvent retirer les dossiers dès apparition de cet avis sur les journaux, excepté les samedis et dimanches à l'adresse suivante :

**LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ  
DIRECTION DE L'EQUIPEMENT GAZ - 19, RUE BEL HASSEN BEN CHAABANE -- 1005 EL OMRANE TUNIS**

Et ce moyennant le paiement de 30 DT en espèce ou par chèque certifié et sur présentation de l'agrément datant de moins de 5 ans.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'appel d'offres.

Elles doivent parvenir à la STEG sous triple enveloppe cachetée par voie postale en recommandées ou par rapide poste ou déposées au bureau d'ordre central de la STEG (contre décharge) au plus tard le **Mardi 26 Novembre 2013 à 17H30** à l'adresse suivante :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES -- SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ  
38, Rue Kémal ATATURK - 1021 TUNIS REPUBLIQUE -- TUNISIE -- APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2013 G 83 :  
RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN GAZ NATUREL DE LA COMMUNE DE SIDI BOU SAÏD**

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes en original ou en copies conformes :

- \* Une caution bancaire provisoire égale à **4000 DT**. Les entreprises ayant l'agrément VRD 2 CAT 1 à 4 sont exonérées de fournir cette caution, il reste entendu que l'offre du Soumissionnaire doit être accompagnée par l'agrément et ce sous peine de rejet de l'offre.
- \* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- \* Une déclaration sur l'honneur, que le Soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
- \* Une déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du Soumissionnaire de ne pas avoir fait, et son engagement de ne pas faire par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation.
- \* Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.
- \* Une copie de l'agrément de l'entreprise datant de moins de 5 ans.

Toute référence permettant de justifier de l'expérience de l'entreprise pour ce genre de travaux ainsi que toute autre pièce exigée par le dossier d'appel d'offres.

Conformément au cahier des charges, l'absence de la caution bancaire provisoire ainsi que toute autre pièce exigée par le cahier des charges entraîne la nullité de l'offre.

La validité des offres est de **90 jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

**NB** : ne peuvent participer à cet appel d'offres que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré les cahiers des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est publique et elle aura lieu au siège social de la STEG au bâtiment G 3<sup>ème</sup> étage, le **Mercredi 27 Novembre 2013 à partir de 09H30**.

**Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.**